

**Dossier à déposer en ligne
au 1^{er} janvier 2024,
pour les achats effectués
à partir du 1^{er} juillet 2023.**

Pour en bénéficier :

- Vous êtes habitant d'une des 46 communes de la Communauté urbaine d'Arras
- Vous avez effectué votre achat chez un commerçant du territoire
(conserver votre facture)

Les logements collectifs sont aussi concernés

**Contact : 03 21 21 87 00
www.cu-arras.fr**

Avec cette aide à l'achat d'un récupérateur d'eau, la Communauté urbaine d'Arras espère, économiser 2500m³ par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'une commune comme Mercatel (650 habitants).

Aide à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

Une aide
financière
(50 % de votre achat,
jusqu'à 100€)

(une seule demande par logement)



Arras
Communauté
Urbaine



46 communes, un seul territoire